

RCS : VIENNE
Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01464
Numéro SIREN : 799 357 199
Nom ou dénomination : 2 M

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2021 sous le numéro de dépôt B2021/008270

Désignation de l'entreprise : SAS 2 M		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 30 Avenue Général Leclerc		38200 VIENNE		
Durée de l'exercice précédent* 12		Néant <input type="checkbox"/>		
Numéro SIRET* 7 9 9 3 5 7 1 9 9 0 0 0 1 4				
		Exercice N clos le. 31 12 2020		
		N-1 31 12 2019		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB			
	Frais de développement * CX			
	Concessions, brevets et droits similaires AF	2 817	2 667	151
	Fonds commercial (1) AH			319
	Autres immobilisations incorporelles AJ			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL			
	Terrains AN			
	Constructions AP			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR			
	Autres immobilisations corporelles AT	9 209	5 029	4 180
Immobilisations en cours AV			3 365	
Avances et acomptes AX				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS			
	Autres participations CU			
	Créances rattachées à des participations BB			
	Autres titres immobilisés BD			
Prêts BF				
Autres immobilisations financières* BH	2 400		2 400	
TOTAL (II) BJ	14 426	7 695	6 730	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL			
	En cours de production de biens BN			
	En cours de production de services BP			
	Produits intermédiaires et finis BR			
	Marchandises BT			
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	16 714		16 714
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	99 151		99 151
	Autres créances (3) BZ	38 357		38 357
	Capital souscrit et appelé, non versé CB			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD			
DIVERS	Disponibilités CF	123 934		
	Charges constatées d'avance (3)* CH	5 357		
	TOTAL (III) CJ	283 513		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	297 939	7 695	290 244
Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	2 400	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capital Usuels

Désignation de l'entreprise : SAS 2 M

Neant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)	DA	5 000	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	500	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	73 828	75 952	75 952
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	33 120	23 575	23 575
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	112 448	105 028	105 028
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	141	77	77
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	68	33	33
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	27 175	38 852	38 852
	Dettes fiscales et sociales	DY	92 871	62 624	62 624
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régulier	Autres dettes	EA	480	1 278	1 278
	Produits constatés d'avance (4)	EB	57 060	16 185	16 185
	TOTAL (IV)	EC	177 796	119 049	119 049
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	290 244	224 076	224 076
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	177 796	119 049	119 049	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 2 M

Neant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cajal 04/2014

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF		
		services*	FG	470 538	FH		FI	442 112	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	470 538	FK		FL	442 112		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	722		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	7 739	7 394	
	Autres produits (1) (11)					FQ	38	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	479 038	449 509
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	75	20	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	198 747	191 727	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 210	4 090	
	Salaires et traitements*					FY	161 015	154 899	
	Charges sociales (10)					FZ	64 072	61 408	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	1 914	1 741
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant	dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges	dotations aux provisions				GD		
Autres charges (12)					GE	16	15		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	429 049	413 899	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	49 989	35 610	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN		7	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP		7	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		0	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU		0	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		7	
- RÉSULTAT COURANT AVANT IMP TS (I - II III - IV V - VI)						GW	49 989	35 617	

66

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 2 M		Neant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	466	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	466	
- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(466)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	16 403	12 042
TOTAL DES PRODUITS (II III V VII)		HL	479 038	449 516
TOTAL DES CHARGES (II IV VI VIII IX X)		HM	445 918	425 941
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	33 120	23 575
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C G I)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	7 739	7 394
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A7		
	Dont cotisations obligatoires Madelin A9			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
VNC IMMOBILISATIONS REBUTS		466		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 290 243.64 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 470 538.43 Euros et dégageant un bénéfice de 33 120.15 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences.

L'entreprise constate que ces événements n'ont eu aucun impact significatif sur son activité et que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 817		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 078		3 025
TOTAL	7 078		3 025
Prêts, autres immobilisations financières	2 400		
TOTAL	2 400		
TOTAL GENERAL	12 295		3 025

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 817	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		894	9 209	
TOTAL		894	9 209	
Prêts, autres immobilisations financières			2 400	
TOTAL			2 400	
TOTAL GENERAL		894	14 426	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 498	169		2 667
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 712	1 745	429	5 029
TOTAL	3 712	1 745	429	5 029
TOTAL GENERAL	6 210	1 914	429	7 695

a

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	169				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 745				
TOTAL	1 745				
TOTAL GENERAL	1 914				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 400	2 400	
Autres créances clients	99 151	99 151	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	738	738	
Impôts sur les bénéfices	7 409	7 409	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 925	4 925	
Groupe et associés	25 019	25 019	
Débiteurs divers	265	265	
Charges constatées d'avance	5 357	5 357	
TOTAL	145 265	145 265	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	141	141		
Fournisseurs et comptes rattachés	27 175	27 175		
Personnel et comptes rattachés	45 563	45 563		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 274	26 274		
Taxe sur la valeur ajoutée	20 467	20 467		
Autres impôts taxes et assimilés	567	567		
Groupe et associés	68	68		
Autres dettes	480	480		
Produits constatés d'avance	57 060	57 060		
TOTAL	177 796	177 796		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	68			

Dont créances concernant les entreprises liées :

* Groupe et Associés : SARL 2MH = 25 018,93 €

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	500			500

6e

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	2 310	100.00
LOGICIELS	507	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	722
Total	722

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	141
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 895
Dettes fiscales et sociales	54 521
Autres dettes	480
Total	57 037

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 357
Total	5 357

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	57 060
Total	57 060

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

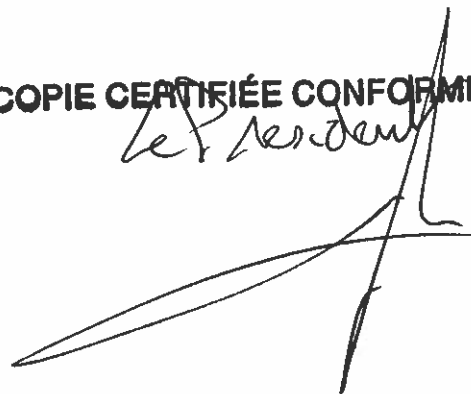
(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS DE SERVICES	470 538
Total	470 538

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	49 989	16 533
Résultat exceptionnel (hors participation)	466	130
Résultat comptable (hors participation)	33 120	16 403

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le Président


2 M
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : Immeuble "New Orléans, 30, Avenue Général Leclerc,
Espace Saint Germain, 38200 VIENNE
799 357 199 RCS VIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2020

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 s'élevant à 33 120,15 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	33 120,15 euros
A titre de dividendes Soit 51 euros par action	25 500,00 euros
Le solde	7 620,15 euros

En totalité au compte "autres réserves".

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 51 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 25.449 euros.

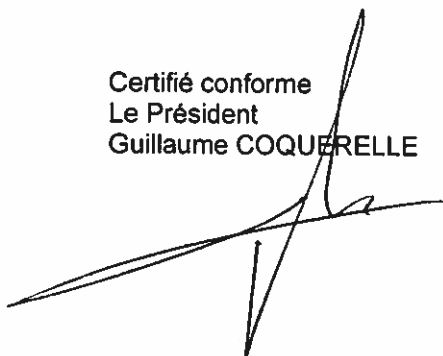
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 Décembre 2019 : 25.700 euros, soit 51,40 euros par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % pour 51,40 euros et non éligibles à l'abattement de 40 % pour 25.648,60 euros.
- Exercice clos le 31 Décembre 2018 : 23.000 euros, soit 46 euros par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % pour 46 euros et non éligibles à l'abattement de 40 % pour 22.954 euros
- Exercice clos le 31 Décembre 2017 : Assemblée Générale Ordinaire du 3 Décembre 2018 : 30.000 euros, soit 60 euros par titre, dividendes prélevés sur les réserves, éligibles à l'abattement de 40 % pour 60 euros et non éligibles à l'abattement de 40 % pour 29.940 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 Juin 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Guillaume COQUERELLE



raboisson



CONSEILS AUX ENTREPRISES & ASSOCIATIONS
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT

Immeuble Eden Roc
6 Place Carnot
42000 SAINT-ETIENNE

Tél : 06 13 50 61 68
laurence.raboisson@raboisson.com

2 M

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €
Siège social : 30 AVENUE GENERAL LECLERC
IMMEUBLE NEW ORLEANS
38 200 VIENNE
R.C.S VIENNE 799 357 199

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2020





Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société 2 M,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2 M relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

u



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe « FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE » relative à l'impact de l'épidémie de Coronavirus sur l'activité de la société, et le traitement comptable induit.

III- Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédées, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

u



V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société 2 M à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

6



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT ETIENNE, le 15 juin 2021

Le Commissaire aux comptes

SARL LAURENCE.CROPPI

LAURENCE RABOISSON CROPPI

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	2 817	2 667	151	319	169	52.89
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	9 209	5 029	4 180	3 365	814	24.20
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	2 400		2 400	2 400			
Total II	14 426	7 695	6 730	6 085	645	10.61	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	16 714		16 714		16 714	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	99 151		99 151	108 809	9 658	8.88
	Autres créances	38 357		38 357	39 123	766	1.96
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	123 934		123 934	65 455	58 480	89.34	
Charges constatées d'avance (3)	5 357		5 357	4 606	752	16.33	
Total III	283 513		283 513	217 992	65 522	30.06	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	297 939	7 695	290 244	224 076	66 167	29.53	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

2 400

u

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 000	5 000				
	Réserves						
	Réserve légale	500	500				
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	73 828	75 952	2 125	2.80		
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	33 120	23 575	9 545	40.49		
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	112 448	105 028	7 420	7.06		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	141	77	64	83.24		
	Emprunts et dettes financières diverses	68	33	35	107.27		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 175	38 852	11 677	30.06		
	Dettes fiscales et sociales	92 871	62 624	30 247	48.30		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	480	1 278	798	62.43			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	57 060	16 185	40 875	252.55		
	Total IV	177 796	119 049	58 747	49.35		
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		290 244	224 076	66 167	29.53		

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

177 796

119 049

b

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	470 538		470 538	442 112		28 426	6.43
Chiffre d'affaires NET	470 538		470 538	442 112		28 426	6.43
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			722			722	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 739	7 394		345	4.66
Autres produits			38	3		36	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			479 038	449 509		29 529	6.57
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			75	20		56	283.27
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			198 747	191 727		7 020	3.66
Impôts, taxes et versements assimilés			3 210	4 090		880	21.52
Salaires et traitements			161 015	154 899		6 116	3.95
Charges sociales			64 072	61 408		2 664	4.34
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 914	1 741		174	9.98
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			16	15		0	1.88
Total des Charges d'exploitation (II)			429 049	413 899		15 150	3.66
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			49 989	35 610		14 379	40.38
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

6

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			7	100.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V			7	100.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			0	100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI			0	100.00
2. Résultat financier (V-VI)			7	100.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	49 989	35 617	14 372	40.35
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		466	466	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		466	466	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		466	466	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	16 403	12 042	4 361	36.21
Total des produits (I+III+V+VII)	479 038	449 516	29 521	6.57
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	445 918	425 941	19 976	4.69
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	33 120	23 575	9 545	40.49

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

W

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 290 243.64 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 470 538.43 Euros et dégageant un bénéfice de 33 120.15 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits

mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences.

L'entreprise constate que ces événements n'ont eu aucun impact significatif sur son activité et que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du

6

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 817		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 078		3 025
TOTAL	7 078		3 025
Prêts, autres immobilisations financières	2 400		
TOTAL	2 400		
TOTAL GENERAL	12 295		3 025

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 817	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		894	9 209	
TOTAL		894	9 209	
Prêts, autres immobilisations financières			2 400	
TOTAL			2 400	
TOTAL GENERAL		894	14 426	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 498	169		2 667
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 712	1 745	429	5 029
TOTAL	3 712	1 745	429	5 029
TOTAL GENERAL	6 210	1 914	429	7 695

h

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	169				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 745				
TOTAL	1 745				
TOTAL GENERAL	1 914				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 400	2 400	
Autres créances clients	99 151	99 151	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	738	738	
Impôts sur les bénéfices	7 409	7 409	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 925	4 925	
Groupe et associés	25 019	25 019	
Débiteurs divers	265	265	
Charges constatées d'avance	5 357	5 357	
TOTAL	145 265	145 265	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	141	141		
Fournisseurs et comptes rattachés	27 175	27 175		
Personnel et comptes rattachés	45 563	45 563		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 274	26 274		
Taxe sur la valeur ajoutée	20 467	20 467		
Autres impôts taxes et assimilés	567	567		
Groupe et associés	68	68		
Autres dettes	480	480		
Produits constatés d'avance	57 060	57 060		
TOTAL	177 796	177 796		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	68			

Dont créances concernant les entreprises liées :

* Groupe et Associés : SARL 2MH = 25 018,93 €

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	500			500

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	2 310	100.00
LOGICIELS	507	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	722
Total	722

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	141
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 895
Dettes fiscales et sociales	54 521
Autres dettes	480
Total	57 037

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 357
Total	5 357
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	57 060
Total	57 060

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS DE SERVICES	470 538
Total	470 538

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	49 989	16 533
Résultat exceptionnel (hors participation)	466	130
Résultat comptable (hors participation)	33 120	16 403

6